

CRITÉRIUM FÉDÉRAL

4ÈME TOUR SAISON 2025/2026

NIVEAU DÉPARTEMENTAL

DATE : Dimanche 15 mars 2026
LIEU : Veynes (05400)
ADRESSE : Gymnase Régional René Desmaison, 6 Rue des Chaussières

<u>HORAIRES</u>	<u>POINTAGE :</u> D1, D2, Juniors, Minimes/Benjamin	8h30
	<u>DEBUT :</u>	9h00
	<u>FIN</u>	ENVIRON 13h00
	<u>POINTAGE :</u> D3, D4, Cadets	13h00
	<u>DEBUT :</u>	13h30
	<u>FIN</u>	ENVIRON 17h30
<u>JUGE ARBITRE :</u> SABINE TRENS		
	 06.10.21.33.48	

FORMULE :

ELITES :

- D1 : 16 joueurs en 4 poules de 4, système KO et classement intégral
- D2 : 16 joueurs en 4 poules de 4, système KO et classement intégral
- D3 : 16 joueurs en 4 poules de 4, système KO et classement intégral
- D4 : 16 joueurs en 4 poules de 4, système KO et classement intégral

- JUNIORS : 16 joueurs en 4 poules de 4, système KO et classement intégral
- CADETS : 24 joueurs en 8 poules de 3, système KO et classement intégral
- MINIMES : 12 joueurs en 4 poules de 3, système KO et classement intégral
- BENJAMINS : Les benjamins seront intégrés aux minimes.

TENUE SPORTIVE EXIGEE

Nota :

Les balles ne sont pas fournies par l'organisateur

Un forfait non excusé correspond à une exclusion de la compétition et à une amende de 15 euros.

Le forfait est excusé si :

Le joueur prévient la Responsable Départementale de son absence au plus tard le **mercredi 11 mars 2026**. **Confirmation écrite** (mail ou courrier) indispensable.

Au cas où son absence est signalée juste avant le début de la compétition, le joueur fait alors parvenir un **certificat médical** au Responsable Départemental **dès le lundi suivant la compétition** sinon il sera **exclu**.

Attention si un joueur a déjà un forfait à son actif, il sera exclu de la compétition et il devra repayer son droit d'engagement pour les finales par classement.

Une buvette sera mise en place toute la journée